

Les Services à la famille

- Garde d'enfants à domicile : + et - de 3 ans
- Accompagnement* d'enfants dans leurs déplacements : + et - de 3 ans
- Soutien scolaire
- Assistance administrative
- « L'Atelier des Pitchounets » : ateliers itinérants petite enfance

Les Services de la vie quotidienne

- Ménage/Repassage
- Jardinage
- Bricolage
- Préparation des repas et courses

Les Services aux personnes dépendantes

- Aide aux personnes âgées, dépendantes ou handicapées
- Assistance aux personnes handicapées
- Garde malade
- Soins d'esthétique, d'hygiène et de confort (aide à la toilette)
- Aide mobilité/transport hors domicile*
- Conduite véhicule personnel
- Téléassistance

(*) A condition que cette prestation soit comprise dans une offre de service incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile

Siège social

62 rue de la République
04250 La Motte du Caire

Téléphone : 04 92 36 13 43 - Portable : 06 32 68 39 85

Responsable de l'association : Sandrine ISNARD

Email : lacledesages@orange.fr

Petite enfance : Laurence PICOT

Téléphone : 07 82 91 92 02

Email : atelierspetitenfance@orange.fr

Site : la-cle-des-ages-du-pays-la-motte-turriers.com



La Clé des Âges du Pays La Motte-Turriers



ASSOCIATION, loi 1901 à but non lucratif

AIDE ET SERVICES A DOMICILE POUR TOUS

Mais aussi

« L'Atelier des Pitchounets »

Ateliers Itinérants Petite Enfance



Reconnue d'intérêt général, habilitée à recevoir dons et legs déductibles des impôts.
Agrément qualité N° SAP 497 988 634
Adhérente à l'UNA (Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles)



Permanences et accueil téléphonique

Permanence au siège social :

Bureau ouvert au public du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30.
Le bureau est fermé au public le matin

Permanence à Curbans :




Mairie de 10h00 à 12h00, sur rendez-vous téléphonique :
Mme BUES Simone : 06.07.13.82.52.

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 – 14h00 à 17h30.



Pour les autres communes, s'adresser au secrétariat de chaque mairie.

Conditions d'admission



-  Cotisation annuelle : 16 euros.
-  Frais de constitution de dossier : 25 euros.
-  Frais de gestion : 2.42 €/heure.

Avantages fiscaux (renseignements auprès de l'association)

Les sommes versées au titre des services à la personne qui sont rendus à votre résidence ouvrent droit à une réduction ou à un crédit d'impôt.

-  **Crédit d'impôt de 50 %** au titre de l'emploi d'un salarié à domicile, si vous exercez une activité professionnelle ou si vous êtes demandeur d'emploi depuis moins de trois mois.
-  **Réduction d'impôt de 50 %** au titre de l'emploi d'un salarié à domicile, si vous ne remplissez pas les conditions pour avoir droit au crédit d'impôt (ex : vous êtes retraité) ou si vous supportez des dépenses pour un ascendant.

Modalités d'intervention

-  **Service mandataire** : l'intervenant du service mandataire est votre salarié, vous êtes qualifié de particulier employeur. Vous donnez mandat à l'association pour effectuer toutes les démarches administratives relatives à l'emploi de votre salarié.
-  **Service prestataire** : l'intervenant du service prestataire est salarié de l'association.

Rôle de l'association

Répondre à vos attentes

ACCUEILLIR	Toutes les personnes désirant s'informer sur les modalités d'emploi à domicile
ORIENTER	Tous les demandeurs vers la prestation de service la plus apte à répondre à leurs besoins
REPONDRE	A toutes les demandes dans un délai convenable pour intervenir au bon moment
OFFRIR	Une aide, un service, un soutien, un accompagnement de qualité
RESPECTER	La législation en vigueur, les règles de confidentialité et de respect de la dignité de la personne aidée
AMELIORER	Les services de proximité grâce à un partenariat avec tous les acteurs de l'aide à domicile du secteur

Répondre à vos problèmes

Nos interventions sont adaptées : horaire et rythme à la demande du bénéficiaire.
Nous vous offrons un accueil courtois et chaleureux, une rapidité à vous satisfaire, une écoute attentive à vos besoins.

Des intervenants qualifiés

Ils sont recrutés pour leurs qualités humaines avérées, pour leurs connaissances de tous les publics et pour leurs compétences professionnelles.